

COMMUNIQUE DE PRESSE

Le Conseil des Ministres a approuvé le plan de réduction des places d'accueil pour les candidats-refugiés

BRUXELLES 11/12/2014 – Le gouvernement a approuvé aujourd'hui le plan de réduction des places d'accueil pour les candidats-réfugiés. L'année prochaine, 2057 places d'accueil seront supprimées, dont 845 seront transformées en places-tampon et 1212 places effectivement fermées. C'est une étape logique d'un plan de réduction qui a été élaboré en 2013 et repris dans l'accord gouvernemental. La procédure d'asile plus rapide et la baisse du taux d'occupation nécessitent la révision du modèle d'accueil actuel. Avec ce plan, le gouvernement ramènera le nombre de places d'accueil au niveau normal d'avant la crise de l'accueil, tout en maintenant un réseau flexible et efficient. Grâce à la capacité-tampon prévue, ce dernier sera mieux adapté à une crise future.

Exécution de l'accord de gouvernement

En temps de crise économique, tout le monde doit faire un usage parcimonieux et efficient de ses moyens. Comme toute instance publique, Fedasil doit aussi faire des économies. Ce plan de réduction s'inscrit donc dans cette logique. Dans une première phase, initiée en 2013, 5.748 places avaient été supprimées. L'accord du gouvernement prévoit pour 2015 une seconde phase portant sur une réduction de 2057 places. Par ailleurs, l'actuelle procédure d'asile accélérée et une baisse du taux d'occupation ont rendu nécessaire une révision ainsi qu'une optimisation de l'actuel modèle d'accueil. En vertu de l'accord de gouvernement, l'accueil doit être organisé, de préférence, de manière collective. L'accueil individuel doit prioritairement être réservé aux groupes vulnérables, à l'instar des femmes enceintes, les mineurs étrangers non accompagnés et les candidats-réfugiés ayant une forte probabilité de reconnaissance.

Efforts égalitaires.

Lors de la dernière crise de l'accueil (2009-2012), des structures d'urgence avaient été créées et la capacité d'accueil avait atteint un pic. En 2014, la réalité est toute autre : 4000 places d'accueil sont vides. Etant donné que la crise de l'accueil ne se fait plus sentir, le nombre des places d'accueil sera ramené à la capacité normale d'avant la crise de l'accueil. Dans ce processus de réduction, un effort égalitaire est demandé à tous les partenaires de l'accueil (les centres fédéraux, les partenaires d'accueil non-gouvernementaux et les initiatives locales d'accueil).

Des places de réserve

Après la concrétisation du plan de réduction, 18.829 places subsisteront, dont 16.636 places effectives et 2.193 places-tampon. La capacité-tampon doit aider à faire face à une éventuelle augmentation du nombre des candidats-réfugiés et aussi à prévenir une nouvelle crise de l'accueil. Ces places-tampons restent disponibles et peuvent, dans un bref délai, être activées.

Le Secrétaire d'Etat à l'Asile et à la Migration, Theo Francken (N-VA) remercie tous les collaborateurs pour leur engagement de longue date en faveur de l'accueil des candidats-réfugiés.

Pour plus d'information

Katrien Jansseune

Porte-parole de Theo Francken, Secrétaire d'Etat à l'Asile et à la Migration, chargé de la Simplification Administrative

GSM: 0471 20 95 23

e-mail: Katrien.Jansseune@ibz.fgov.be